

CONVOCATION

Le Conseil Municipal de la commune de Charbonnières-les-bains
se réunira en séance ordinaire le

Jeudi 4 juillet 2024 à 20 h 00

Salle du conseil municipal – Place Bad Abbach

- Désignation des secrétaires de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente
- Informations diverses
- Affaires soumises à délibération du conseil municipal

FINANCES :

- Rattrapage amortissements sur exercices antérieurs
- Garantie d'emprunt au profit d'ALLIADE HABITAT pour 16 logements situés Chemin des Verrières

AFFAIRES GENERALES

- convention fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de l'enquête Famille 2025 – Autorisation de signer

RESSOURCES HUMAINES

- Recensement de la population 2025 - Recrutement d'un coordonnateur communal et de dix agents recenseurs

ENFANCE

- Révision des tarifs des activités périscolaires et extrascolaires 2024-2025
- Adoption des tarifs pour le service de la restauration scolaire 2024-2025
- Adoption du règlement intérieur Enfance Jeunesse 2024 -2027

SECURITE

- Contrat de prestations de services – Enlèvement et mise en fourrière des véhicules – autorisation de signer

TRANSITION ECOLOGIQUE

- Convention de délégation de gestion pour le Plateau de Méginand – autorisation de signer
- Convention financière et d'autorisation d'intervention de replantation d'arbres sur la Commune par l'ONF mandaté par le Mécène Fonds de Dotation BOTANIC – autorisation de signer

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Demande de classement de la Commune en « Commune touristique »

VIE MUNICIPALE

- Election du 5^e adjoint au Maire
- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints au Maire, des conseillers municipaux bénéficiant d'une délégation de fonction du Maire et des conseillers municipaux
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Modification de la composition de certaines commissions communales consécutive à la création du groupe « Charbonnières Autrement »
- Modification de la composition du Conseil d'Administration du Lycée Blaise Pascal
- Modification des membres titulaire et suppléant siégeant au SAGYRC

QUESTIONS DIVERSES

En application de l'article 4 « Questions Orales et/ou écrites » du règlement du Conseil Municipal adopté le 17 DECEMBRE 2020.

Le Maire,
Gérald Eymard